

### Cantine et Périscolaire

Les démarches se font **en ligne** via le portail famille Inoé

**Uniquement pour les familles gransoises**

Se connecter au site de la mairie **Grans.fr**, cliquer sur l'onglet « accès rapide » en haut à droite, aller tout en bas dans la rubrique « services en ligne » puis cliquer sur « Portail famille Inoé -Petite enfance - enfance et jeunesse ».  
Entrer alors son identifiant (l'adresse mail communiquée au secrétariat lors de l'enregistrement de votre dossier) et son mot de passe.

Vous êtes sur votre espace famille !

Les RESERVATIONS se font obligatoirement au moins 5 jours ouvrés avant la date demandée.

Elles peuvent également être enregistrées à la semaine, au mois, à l'année.

Si la réservation en ligne est impossible, contactez le secrétariat du SMEJ par courriel ([secretariatsmej@grans.fr](mailto:secretariatsmej@grans.fr)) après avoir vérifié que votre dossier Espace Famille est complet et que votre demande n'est pas hors délai.

Les PAIEMENTS se font :

À terme échu, **la 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois suivant**, en ligne (par CB) via le portail Famille Inoé ou au guichet par chèque (libellé à l'ordre de la Régie des recettes SEJ Grans) dès réception de la facture par mail.

Des MODIFICATIONS sont possibles selon les conditions suivantes :

**Rajout :**

- 1) jusqu'à **5 jours ouvrés avant** la date en ligne via l'espace famille Inoé ou au secrétariat.
- 2) jusqu'à **la veille 16h -de manière exceptionnelle-** par mail ([secretariatsmej@grans.fr](mailto:secretariatsmej@grans.fr)) ou au guichet.
- 3) **le matin même -uniquement en cas d'urgence-** sur le parvis de l'école auprès de la Responsable Cantine/Péri du S.M.E.J. de 8h20 à 8h35.

**Annulation :**

ATTENTION, VOUS NE POUVEZ PAS ANNULER VOS RESERVATIONS EN LIGNE !

Pour annuler une réservation, vous devez effectuer votre demande :

- 1) jusqu'à **la veille 16h -de manière exceptionnelle-** par mail ([secretariatsmej@grans.fr](mailto:secretariatsmej@grans.fr)) ou au guichet.
- 2) **le matin même -uniquement en cas d'urgence-** sur le parvis de l'école auprès de la Responsable Cantine/Péri du S.M.E.J. de 8h20 à 8h35.

**Rappel : Toute annulation est facturée** (sauf absence de l'enfant à l'école la journée ou sur présentation d'un justificatif médical si l'absence ne concerne que le temps cantine et/ou périscolaire)

### A.L.S.H. mercredis et vacances

Les démarches se font **en ligne** via le portail famille Inoé

**Uniquement pour les familles gransoises**

Se connecter au site de la mairie **Grans.fr**, cliquer sur l'onglet « **accès rapide** » en haut à droite, aller tout en bas dans la rubrique « **services en ligne** » puis cliquer sur « **Portail famille Inoé -Petite enfance - enfance et jeunesse** ».

Entrer alors votre identifiant (votre adresse mail communiquée au secrétariat lors de l'enregistrement de votre dossier) et votre mot de passe.

Vous êtes sur votre espace famille !

#### Les INSCRIPTIONS se font :

-Du 24 juillet au 30 août les mercredis de septembre

- Du 1<sup>er</sup> au 15 septembre pour les mercredis d'octobre, de novembre et de décembre et pour les vacances de la Toussaint 2022,
- Du 1<sup>er</sup> au 15 décembre pour les mercredis de janvier, février et mars et pour les vacances d'Hiver
- Du 1<sup>er</sup> au 15 mars pour les mercredis d'avril, juin et juillet et pour les vacances de Printemps
- Du 1<sup>er</sup> au 15 mai pour les vacances d'été

Les **cornillonnais** feront leurs réservations à la mairie de CORNILLON, aux mêmes périodes et selon les modalités de la convention intercommunale ; avec le dépôt de leur chèque à notre guichet ou dans notre boîte aux lettres, ou par courrier, avant chaque fin de période de réservation pour valider leur demande.

Les **extérieurs** feront leur demande uniquement sur place, au guichet, aux mêmes périodes et seront placés automatiquement sur liste d'attente et acceptés sous réserve de disponibilité **après** la période de réservation. La commune se réserve le droit de refuser l'inscription selon les effectifs.

#### Les PAIEMENTS se font :

**A la réservation**, par CB en ligne ou par chèque au guichet du S.M.E.J. (libellé à l'ordre de la Régie des Recettes SEJ Grans).

#### Des MODIFICATIONS sont possibles selon les conditions suivantes :

##### **Rajout hors période de réservation :**

Sous réserve de disponibilité au jour de la demande, uniquement au guichet, avec règlement par chèque.

##### **Annulation :**

**ATTENTION, VOUS NE POUVEZ PAS ANNULER VOS RESERVATIONS EN LIGNE !**

Demande à effectuer sur place, au guichet unique.

**Avec remboursement** pour raisons médicales (fournir un justificatif) ou motif impérieux (après validation par le chef de service).

**Sans remboursement** pour tout autre motif (convenances personnelles...)